



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/18  
28 juillet 2008\*

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DU COMMERCE**

Centre pour la facilitation du commerce  
et les transactions électroniques

Quatorzième session  
Genève, 16 et 17 septembre 2008  
Point 9 de l'ordre du jour provisoire

**QUESTIONS D'ORGANISATION**

**Coopération entre le Comité du commerce et le Comité des transports intérieurs  
aux fins du renforcement des activités de la CEE dans le domaine du  
franchissement des frontières et de la facilitation du commerce**

Note du secrétariat

1. Dans le rapport sur sa deuxième session, le Comité du commerce a prié le secrétariat de formuler dans les meilleurs délais des propositions précises sur les activités à entreprendre de concert avec le Comité des transports intérieurs, propositions qui seraient examinées par les bureaux des deux Comités (ECE/TRADE/C/2007/19, par. 34).
2. Le secrétariat rendra compte des consultations tenues entre le Comité du commerce et le Comité des transports intérieurs sur le renforcement des activités de la CEE dans le domaine du franchissement des frontières et de la facilitation du commerce.
3. À sa dix-septième session, le Comité des transports intérieurs était saisi d'un document intitulé: «**Activités dans le domaine du franchissement des frontières et de la facilitation du commerce – “Feuille de route” relative au renforcement des activités de la CEE dans les domaines du franchissement des frontières et de la facilitation du commerce**»

---

\* Le retard de parution s'explique par le manque de ressources.

(ECE/TRANS/2008/3), où étaient examinées les questions d'intérêt commun pour les deux comités dans le domaine de la facilitation du commerce. Il a approuvé les propositions qui étaient contenues dans la «feuille de route» (ECE/TRANS/200).

4. À sa prochaine session, en février 2009, le Comité des transports coorganisera un atelier avec le Comité des transports intérieurs.

5. Le document du Comité des transports intérieurs est présenté à la quatorzième session du Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques. L'attention de celui-ci est appelée sur certains paragraphes ci-après de la «feuille de route», dans lesquels il est expressément fait mention de lui, à savoir les paragraphes 11 et 12; 16 à 19; 23 à 29; 43 et 48.

-----